

### A RETENIR

**Mildiou** : Sous contrôle

**Oïdium** : Toujours actif

**Vers de la grappe** : Début de la troisième génération

**Pyrale des agrumes** : A surveiller

**Flavescence dorée** : 3<sup>ème</sup> traitement obligatoire (communes contaminées)



### SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Pyrale des agrumes

Vers de la grappe

Cochenilles farineuses

Cicadelles vertes

Flavescence dorée

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva



Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine

Comte Peraldi, Clos

Poggiale, Clos Capitoro,

CANICO, CAP

Directeur de publication :

Jean François Sammarcelli,

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Observatoire Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

### • STADES PHENOLOGIQUES

De nombreux cépages ont débuté la véraison depuis environ une semaine à dix jours : Niellucciu, Biancu gentile, Syrah, Sciaccarellu, Muscat à petits grains... Les cépages plus tardifs, dont le Vermentinu, sont encore (sauf exception) au stade fermeture de la grappe. Les situations sont disparates selon les parcelles et les régions, et les observateurs s'accordent à dire que la véraison évolue lentement.

Le vignoble présente encore quelques jours d'avance par rapport au millésime antérieur.



Stade L : Fermeture de la grappe



Stade M : début à mi véraison



### • MILDIOU

**Biologie** : voir BSV 1 et 2

**Observation** : La maladie n'évolue plus dans la majorité des parcelles déjà atteintes. Les foyers sur feuilles ont séché et les rares symptômes de rot brun sont sans conséquences.

Dans certains cas cependant, le mildiou progresse encore, essentiellement sur feuilles : zones humides, en bas-fonds. On retrouve cette situation :

- Sur la côte orientale, où quelques orages localisés ont eu lieu le 3 juillet (5 à 15 mm).
- A Ajaccio, région pour laquelle le risque mildiou est encore élevé (d'après la modélisation) malgré l'absence de précipitations récentes.

**Évaluation du risque** : le risque est désormais faible à très faible pour l'ensemble du vignoble, excepté dans les cas cités précédemment, et l'EPI ne cesse de diminuer. L'approche de la véraison diminue également la sensibilité des grappes.



**Gestion du risque** : favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

## Symptômes de Mildiou sur feuille et grappe



« Tache d'huile » face supérieure



Sporulation face inférieure



Rot brun sur grappe

### • OÏDIUM

**Eléments de biologie** : voir BSV 1 et 2

**Observations** : Dans l'ensemble, l'oïdium a tendance à sécher, aussi la maladie est relativement bien maîtrisée.

Mais des foyers encore actifs persistent :

- En Balagne, sur Niellucciu, Sciaccarellu, Aleaticu, Biancu gentile, Vermentinu (et dans une moindre mesure Muscat à petits grains) : la fréquence d'attaque est moyenne, l'intensité faible en général mais localement forte.
- A Patrimonio, sur Niellucciu et Muscat à petits grains, la fréquence est élevée mais les dégâts faibles, hormis sur quelques parcelles où l'oïdium est difficile à stopper, avec des grappes fortement atteintes.
- Sur la côte orientale (Tallone), on observe quelques éclatements de baies sur Vermentinu. Le Niellucciu et le Merlot sont également touchés (défaut de protection ?), ainsi que le Sciaccarellu à un moindre niveau. Les intensités d'attaque sont relativement faibles malgré une fréquence de parcelles touchées importante.

Ailleurs, l'oïdium pose moins de problèmes.

La situation est donc dans la majorité des cas sous contrôle, mais il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

**Evaluation du risque** : La sensibilité diminue une fois le stade véraison atteint. En revanche, lorsque les grappes sont déjà atteintes à la véraison, le champignon peut continuer d'évoluer.

Le risque est faible à modéré, mais fort sur cépages sensibles avec présence de foyers encore actifs.



**Gestion du risque** : favoriser l'aération du feuillage et des grappes.



Poussière grise d'aspect cendré sur baies



Début d'éclatements de baies

### • PYRALE DES AGRUMES (CRYPTOBLABES)

**Éléments de biologie** : Encore appelée pyrale du Daphné, sa biologie est encore mal connue. D'importants dégâts se sont produits en 2018 et 2019, au stade maturité des raisins. Certaines vendanges ont dû être précipitées suite à de fortes attaques.

**Observation** : Les captures (piégeage) sont actuellement très nombreuses. De jeunes larves sont signalées en Balagne, à Patrimonio et au sud de la plaine orientale (Niellucciu, Muscat à petits grains, Pinot noir). On peut facilement les observer lorsque les grappes sont enchevêtrées, et en présence de cochenilles farineuses (dont le miellat leur sert de nourriture). A l'heure actuelle, il semble que les attaques sont moins importantes qu'en 2018 ou 2019.

**Évaluation du risque** : Fort sur parcelles à historique.

**Gestion du risque** : Poursuivre la surveillance des vols, limiter les populations de cochenilles. En hiver, il sera nécessaire de supprimer les grappes fortement endommagées (« momifiées ») pour réduire le stock d'individus.



Larve de *Cryptoblabes gnidiella* (photo CDA 2B)

### • VERS DE LA GRAPPE

**Éléments de biologie** : voir BSV 1 et 2

**Observation** : A ce jour, on note peu de signalements dus à la deuxième génération, excepté quelques perforations sur de rares parcelles de Vermentinu, sur la côte orientale.

**D'après la modélisation**, le vol de troisième génération débute en zone précoce, et est imminent dans la plupart des secteurs. Les premières pontes sont prévues entre le 18 et le 25 juillet. Les premières éclosions une semaine après.

**Évaluation du risque** : Le risque est faible dans la majorité des cas, fort localement (parcelles réputées sensibles).

### • COCHENILLES FARINEUSES

**Observation** : La présence de fourmis est un bon indicateur de celle des cochenilles, qui s'observent par foyers plus ou moins dispersés sur une parcelle. Les larves, d'abord nichées sous l'écorce des ceps (tronc, bras), remontent ensuite progressivement le long des rameaux jusqu'à la zone des grappes.

Depuis une à deux semaines, en Balagne et à un niveau plus faible sur la côte orientale, nombreuses sont les parcelles où les cochenilles colonisent les grappes, en particulier sur Syrah, Niellucciu et Grenache. Leur présence, par foyers localisés, est généralement associée à celle de fourmis, accompagnée de sécrétions de miellat. A surveiller !

**Évaluation du risque** : faible en général, fort localement.

### • CICADELLES VERTES

**Observation** : Les populations de larves et d'adultes –observables sur la face inférieure des feuilles– se généralisent sur la côte orientale (secteur Aléria à Ghisonaccia) et concernent, entre autres, les cépages Niellucciu, Sciaccarellu, Vermentinu et Merlot. Pour ce dernier en particulier, les symptômes de grillures apparaissent significativement.

**Évaluation du risque** : En cas de grillures sévères, le potentiel photosynthétique peut être gravement altéré, compromettant la bonne maturité des raisins.

Le risque est fort sur les parcelles historiquement sensibles.



Symptôme de grillure dû aux cicadelles vertes

## MALADIE DUE A UN ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

### • FLAVESCENCE DOREE

*Scaphoïdeus titanus* est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).

Un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute-Corse et la Corse du Sud.

#### - Haute Corse :

Les communes de Morosaglia et Rogliano intègrent le PLO en zone contaminée, et celle de Ghisonaccia bascule de zone de protection immédiate à zone contaminée. [Arrêté préfectoral 2B](#)

#### - Corse du Sud :

5 communes figurent désormais dans le PLO : celles présentes en 2019 qui sont maintenues, auxquelles s'ajoute Casalabriva. [Arrêté préfectoral 2A](#)

**Aménagement de la lutte :** [voir le communiqué de la FREDON Corse](#)

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 18 juillet	Dimanche 19 juillet	Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps ensoleillé en début de journée puis ciel se couvrant ; risque d'averses orageuses sur le relief			Soleil généreux		Risque d'averses parfois orageuses	

Pour la période du mardi 21 juillet au vendredi 24 juillet, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.



**PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

[Consulter la note nationale](#)

**PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels.

Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.

[Consulter la Liste](#)

**RESISTANCE VIGNE** : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne :

[Note technique 2020](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.